

TENDANCES

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES MARITIMES

Volume 4, numéro 1

Novembre 2005

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES UNIVERSITÉS DES MARITIMES DE 1999 EN 2004 CINQ ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE

FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

Surveiller la sortie du rapport intégral au printemps 2006

Au printemps 2006, la CESPM publiera un rapport intégral sur les résultats du sondage réalisé en 2004 auprès des diplômés des universités des Maritimes de 1999. Le rapport inclura une étude complète des résultats relativement au marché du travail et de la façon dont les diplômés font face à l'endettement. Il examinera également les tendances de migration des diplômés avant l'inscription à leur programme menant à un grade en 1999 et deux ans et cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Faits en bref sur les diplômés de 1999 en 2004

- En 2004, la taux d'emploi des diplômés de 1999 était de 96 %, deux points de pourcentage de plus qu'en 2001.
- Cinq ans après l'obtention du diplôme, le revenu moyen était de 51 313 \$, une hausse de 38 % par rapport à 2001.
- Des écarts de rémunération importants selon le sexe, le domaine d'études et la province ou la région de résidence, notés en 2001, existaient encore cinq ans après l'obtention du diplôme.
- En 2004, 82 % des diplômés employés pendant les deux périodes à l'étude ont indiqué avoir un emploi permanent et 83 % ont déclaré avoir un emploi ayant au moins un certain lien avec leur domaine d'études.
- En 2004, 59 % des diplômés étaient retournés aux études.
- En 2004, les diplômés avaient emprunté un total de 25 832 \$ pour financer les études menant au diplôme de 1999 et les autres programmes d'études entrepris par la suite. La même année, leur dette moyenne pour ces emprunts était de 14 616 \$.
- En 2004, 17 % des diplômés qui avaient emprunté pour financer leurs études menant au diplôme de 1999 et d'autres études ultérieures avaient des dettes d'au moins 30 000 \$.

INTRODUCTION

Cet article présente les faits saillants du sondage réalisé en 2004 par la CESPM auprès des diplômés des universités des Maritimes de 1999 et il met l'accent sur les transitions vécues par les diplômés au cours de la période entre deux ans et cinq ans après l'obtention de leur diplôme de 1999. Ces faits saillants traitent de quatre domaines principaux : les résultats relativement au marché du travail et à l'emploi, le retour aux études, l'endettement étudiant et le point de vue des diplômés sur leur situation actuelle.



SITUATION DES DIPLÔMÉS DES UNIVERSITÉS DES MARITIMES DE 1999 EN 2004,
CINQ ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE - FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

RÉSULTATS RELATIVEMENT AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET À L'EMPLOI

Selon de nombreuses mesures, les diplômés des universités des Maritimes de 1999 avaient plus de succès sur le marché du travail en 2004 que deux ans après l'obtention de leur diplôme. Non seulement étaient-ils plus susceptibles d'être employés, mais ils avaient également atteint une plus grande stabilité dans leur carrière. Bien que dans l'ensemble les revenus aient augmenté, il y avait encore des écarts de rémunération importants selon le sexe, le domaine d'études et la province ou la région de résidence.

Situation d'activité

Au cours des trois années écoulées depuis le sondage de 2001, la proportion des diplômés faisant partie de la population active a augmenté de deux points de pourcentage, passant de 91 % à 93 % (tableau 1). En 2004, 96 % des diplômés faisant partie de la population active étaient employés (taux d'emploi), une augmentation de deux points de pourcentage par rapport à 2001.

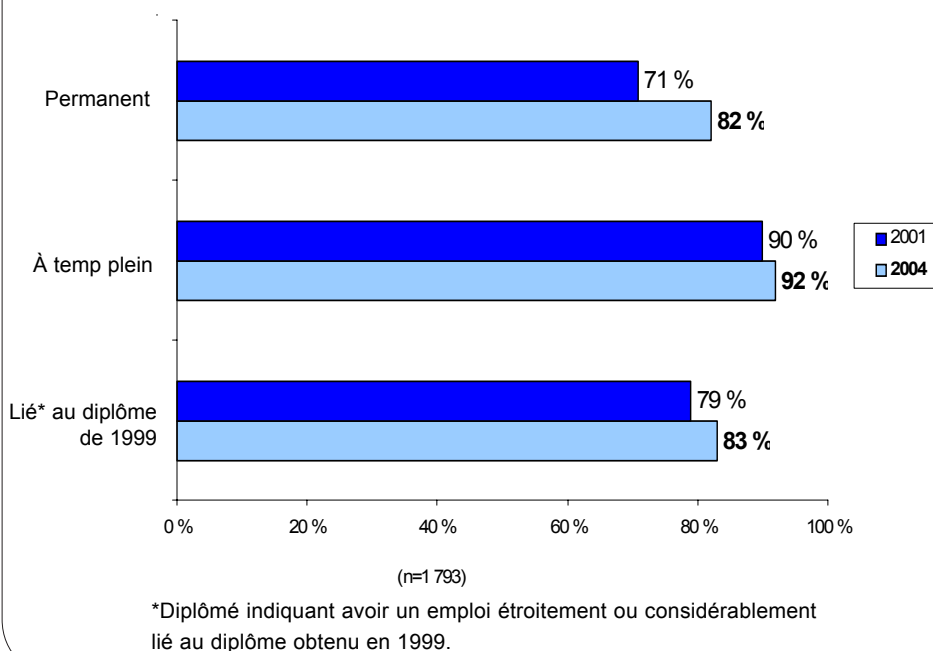
Aucune différence significative n'a été trouvée concernant la situation d'activité selon le sexe, le grade obtenu ou la province de résidence.

En revanche, il y avait des différences dans la situation d'activité selon le domaine d'études, des changements notables s'étant produits au cours des trois années séparant les sondages. En 2001,

Tableau 1 Situation d'activité et taux d'emploi et de chômage, en 2001 et en 2004		
	2001	2004
Actif	91 %	93 %
Taux d'emploi	94 %	96 %
Taux de chômage	6 %	4 %
Inactif	9 %	7 %

(n=2 306)

Figure 1
Caractéristiques de l'emploi des diplômés employés pendant la semaine de référence (les diplômés devaient répondre aux questions sur l'emploi en se référant à « la semaine dernière »), en 2001 et en 2004



les diplômés en sciences agricoles et biologiques (80 %) et en lettres et sciences humaines (84 %) étaient considérablement moins susceptibles d'être sur le marché du travail (et ils étaient plus susceptibles d'être aux études) que les diplômés de d'autres domaines. Trois ans plus tard, seuls les diplômés en sciences agricoles et biologiques (88 %) avaient une présence significativement plus faible sur le marché du travail par rapport aux autres domaines d'études. Par comparaison, en 2001, les diplômés en commerce et administration (96 %) étaient considérablement plus susceptibles que prévu (test du chi carré)

de faire partie de la force active. Trois ans plus tard, leur présence sur le marché du travail n'avait pas changé (95 %) de façon significative et il n'y avait plus de différence avec la moyenne des diplômés de 1999.

Aucune différence significative n'a été notée entre les taux d'emploi selon le sexe, le grade obtenu, le domaine d'études ou la province de résidence.

Caractéristiques de l'emploi parmi les diplômés employés

En 2004, 82 % des diplômés employés ont indiqué avoir un emploi permanent, une hausse de 11 points de pourcentage par rapport à 2001. Cette hausse marquée de la permanence d'emploi était accompagnée de changements moins importants, mais positifs, de deux autres mesures de la qualité de l'emploi. La proportion de diplômés indiquant avoir un emploi permanent avait augmenté de deux points de pourcentage (92 %) et la proportion de ceux qui avaient un emploi lié à leur diplôme de 1999 avait augmenté de quatre points de pourcentage (83 %) (figure 1).

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES UNIVERSITÉS DES MARITIMES DE 1999 EN 2004,
CINQ ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE - FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

En général, la proportion des diplômés ayant indiqué avoir un emploi permanent avait augmenté, et ce, particulièrement en éducation (81 %, une hausse de 15 points de pourcentage), en sciences agricoles et biologiques (73 %, une hausse de 15 points de pourcentage), en lettres et sciences humaines (75 %, une hausse de 16 points de pourcentage) et en sciences sociales (79 %, une hausse de 16 points de pourcentage). Néanmoins, ces gains étaient insuffisants pour éliminer l'écart avec les diplômés ayant un emploi permanent en 2004 en commerce et administration (93 %), en génie et sciences appliquées (91 %) et en professions de la santé (87 %). Aucune différence significative n'a été constatée dans les autres mesures d'emploi selon le sexe, le grade obtenu, le domaine d'études ou la province de résidence.

Pour ce qui est des autres caractéristiques de l'emploi, les résultats montrent un changement dans les types de professions indiqués par les diplômés (figure 2). Les enseignants et les professeurs représentaient encore la première catégorie en 2004 avec 22 % des diplômés employés au cours des deux périodes. La proportion de diplômés occupant des postes de cadres avait augmenté de trois points de pourcentage alors que la proportion des diplômés occupant des postes en administration et en travail de bureau avait diminué de la même quantité.

Évolution des carrières

Le roulement dans les emplois avait quelque peu diminué au cours des trois années séparant les deux sondages : en 2001, les diplômés avaient indiqué avoir eu en moyenne deux emplois au cours des deux années suivant l'obtention de leur diplôme; en 2004, cette moyenne était passée à trois (ou une moyenne d'un emploi additionnel pour les trois années subséquentes).

Figure 2
Cinq principales professions des diplômés employés pendant la semaine de référence (les diplômés devaient répondre aux questions sur l'emploi en se référant à « la semaine dernière »), en 2001 et en 2004

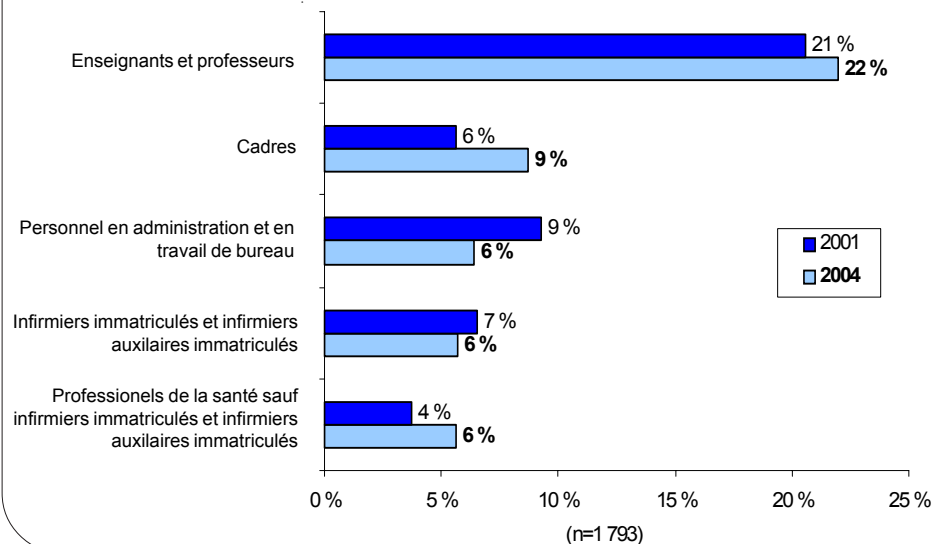
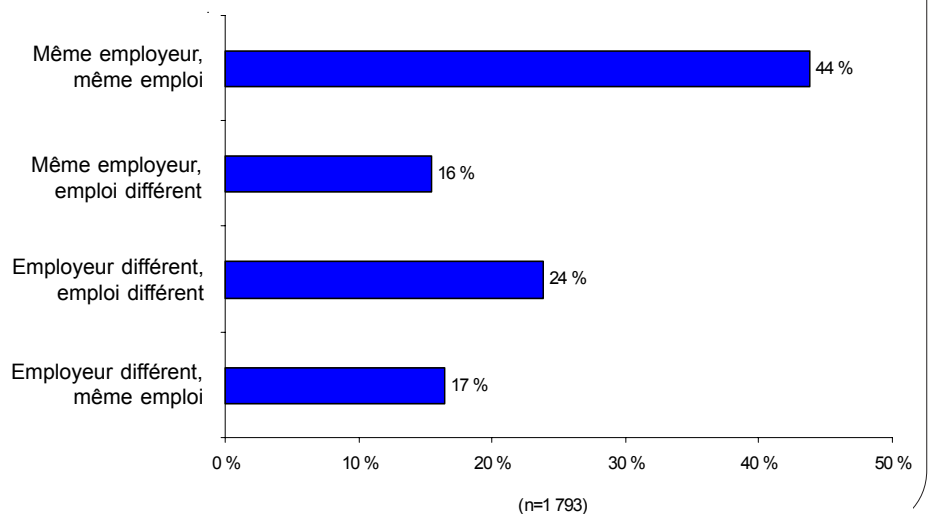


Figure 3
Situation de travail en 2004 comparée à 2001 chez les diplômés employés pendant la semaine de référence (les diplômés devaient répondre aux questions sur l'emploi en se référant à « la semaine dernière »), en 2001 et en 2004



La description donnée par les diplômés de leur situation de travail par rapport à ce qu'elle était trois ans auparavant (figure 3) a fourni d'autres preuves de la stabilisation des carrières avec le temps. Un nombre nettement supérieur à la moitié de tous les diplômés employés

pendant les deux périodes de sondage ont indiqué travailler pour le même employeur en 2004 qu'en 2001 (figure 3). Moins d'un quart ont déclaré avoir un emploi différent et travailler pour un employeur différent.

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES UNIVERSITÉS DES MARITIMES DE 1999 EN 2004,
CINQ ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE - FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

Revenus

Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés des universités des Maritimes de 1999 ont indiqué un revenu annuel moyen de 51 313 \$, une augmentation de 38 % par rapport à leur revenu de 2001 qui était de 37 292 \$ (ceci représente 39 808 \$ en dollars de 2004, une augmentation de 29 %).

Comment les diplômés des universités des Maritimes de 1999 se comparent-ils à la population générale des travailleurs canadiens? En octobre 2004, le revenu hebdomadaire moyen des travailleurs canadiens âgés de 15 ans et plus était de 683,44 \$¹ alors que les diplômés universitaires des Maritimes gagnaient l'équivalent de 987,00 \$ par semaine à l'automne 2004, une différence de 44 %.

Malgré la hausse de la moyenne pour les diplômés de 1999, des écarts de rémunération substantiels subsistaient encore, selon le grade obtenu, le sexe, le domaine d'études et la province ou la région de résidence.

Le niveau de scolarité atteint a un effet évident sur le revenu – les diplômés ayant obtenu un grade supérieur (premier grade professionnel, maîtrise et doctorat) avaient un revenu considérablement plus élevé (67 566 \$) que les bacheliers (47 749 \$) ou les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat (45 228 \$).

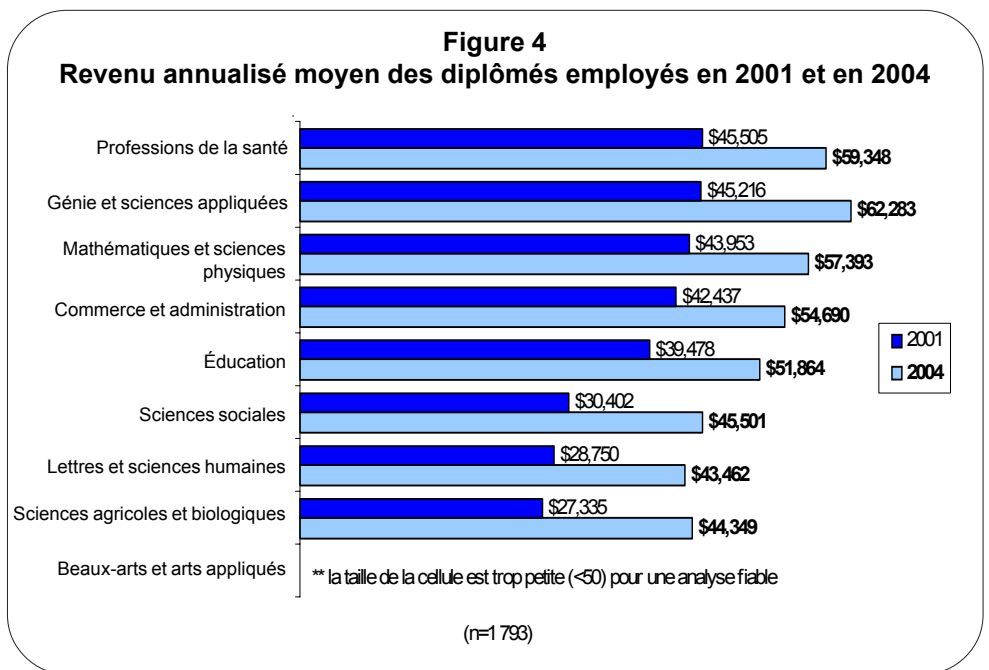
L'écart de rémunération entre les sexes observé en 2001 existait encore, mais il avait légèrement diminué. En 2004, les femmes gagnaient en moyenne 48 094 \$ alors que les hommes gagnaient 56 824 \$. Ceci représente un écart de 15 % alors qu'en 2001 l'écart était de 17 %. Le rapport intégral inclura une analyse plus approfondie afin de déterminer les raisons de cet écart et les facteurs ayant contribué à sa réduction pendant les trois années séparant les deux sondages.

Entre 2001 et 2004, ce sont les diplômés en sciences agricoles et biologiques qui ont connu la plus importante hausse de revenu (62 %, pour atteindre 44 349 \$) suivis par les diplômés en lettres et sciences humaines (51 %, pour atteindre 43 462 \$) et en sciences sociales (50 %, pour atteindre 45 501 \$) (figure 4). Malgré ces gains, les diplômés de ces domaines d'études ont simplement réduit et non supprimé l'écart de rémunération qui existait en 2001 avec leurs homologues des programmes plus axés sur une profession ou de nature plus appliquée qui, en 2004, avaient un revenu annualisé moyen se situant entre 51 864 \$ et 62 283 \$. Les diplômés en génie et sciences appliquées avaient le revenu le plus élevé (62 283 \$).

dans les Maritimes, considérés dans leur ensemble, gagnaient considérablement moins que leurs homologues vivant à l'extérieur de la région (57 282 \$). Bien que le revenu des diplômés vivant dans les Maritimes ait augmenté à un rythme semblable ou même supérieur à celui de ceux qui vivaient à l'extérieur depuis 2001, l'écart observé deux ans après l'obtention du diplôme existait encore.

MOBILITÉ

L'existence d'un écart de rémunération substantiel entre les résidents de la région et ceux du reste du Canada et d'ailleurs soulève d'importantes questions concernant la mobilité des diplômés (c'est-à-dire leurs tendances de migration



Le revenu moyen des diplômés dépendait également de leur lieu de résidence. Alors qu'il n'y avait pas de différence statistiquement significative selon la province de résidence entre les diplômés vivant à l'Île-du-Prince-Édouard (42 877 \$), au Nouveau-Brunswick (47 626 \$) ou en Nouvelle-Écosse (49 172 \$) en 2004, les diplômés vivant

avant et après l'obtention de leur diplôme). Par exemple, parmi les diplômés des Maritimes qui quittent la région, quelle proportion le fait précisément pour obtenir un meilleur salaire ou pour une possibilité d'emploi précise? Certains groupes de diplômés sont-ils plus susceptibles de quitter la région que d'autres et quelles en sont les

¹ Source : Statistique Canada, renseignement obtenu par téléphone (CANSIM 282-0069 et 282-0073).

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES UNIVERSITÉS DES MARITIMES DE 1999 EN 2004,
CINQ ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE - FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

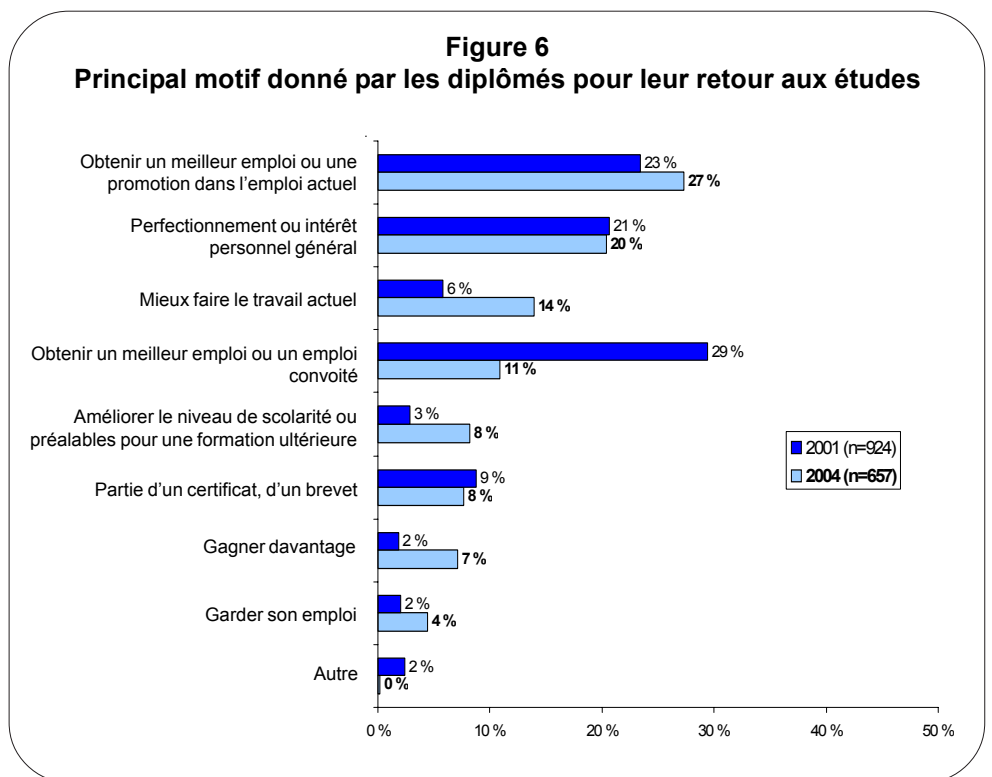
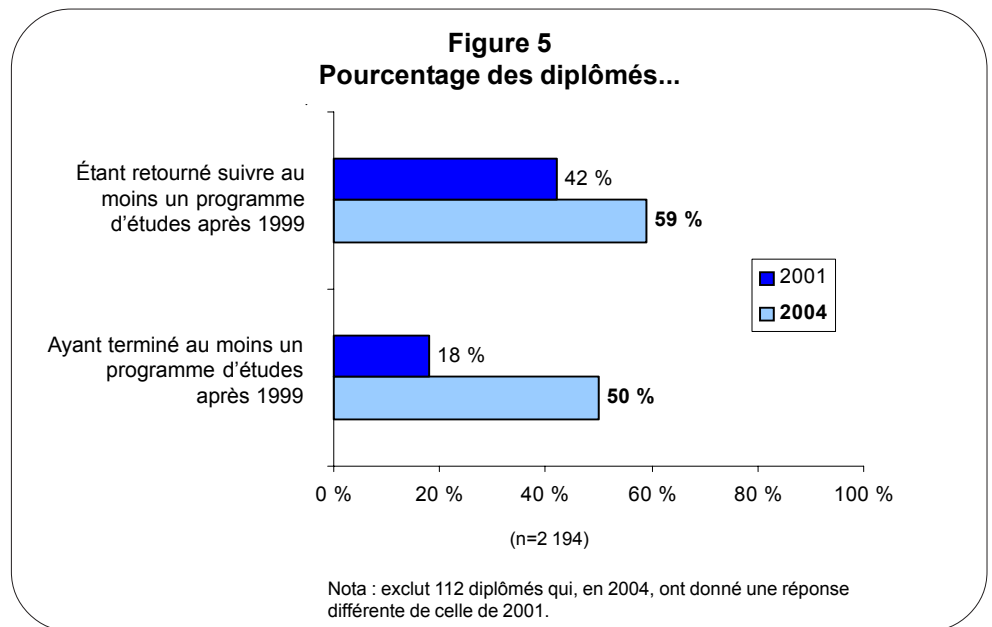
répercussions sur les statistiques concernant le revenu? Différents groupes de diplômés citent-ils des raisons différentes pour quitter la région? Ces questions feront partie d'une analyse approfondie de la mobilité dans le rapport intégral.

RETOUR AUX ÉTUDES

La majorité des diplômés ont utilisé leur diplôme de 1999 comme un tremplin pour poursuivre leurs études. Parmi les diplômés ayant choisi de retourner aux études, la plupart l'ont fait dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme (42 %) (figure 5). En 2004, près de deux répondants sur trois ont indiqué avoir poursuivi leurs études. La proportion de ceux qui avaient terminé au moins un programme menant à un grade, un diplôme ou un certificat avait augmenté de 32 points de pourcentage pour atteindre 50 % cinq ans après l'obtention du diplôme.

Les bacheliers étaient parmi les diplômés les plus susceptibles d'être retournés aux études avant 2004 (65 %). Une proportion moins importante de ceux qui avaient obtenu un grade supérieur étaient retournés aux études (38 %), probablement parce qu'ils l'avaient déjà fait auparavant (pour obtenir leur diplôme de 1999). Les diplômés en lettres et sciences humaines (75 %) et en sciences agricoles et biologiques (77 %) étaient plus susceptibles que les diplômés des autres domaines d'études d'être retournés aux études avant 2004.

Les résultats semblent montrer que lorsque le but des diplômés était de progresser dans leur carrière plutôt que d'obtenir leur premier emploi, leurs motifs pour poursuivre leurs études changeaient. En 2001, 29 % des diplômés avaient donné comme raison « obtenir un



emploi ou un emploi convoité » contre seulement 11 % en 2004 (figure 6). En même temps, le nombre des diplômés déclarant être retournés aux études pour « obtenir un meilleur emploi ou une promotion dans l'emploi actuel » (23 % en 2001 et 27 % en 2004), pour « mieux

faire le travail actuel » (6 % en 2001 et 14 % en 2004) ou pour « gagner davantage » (2 % en 2001 et 7 % en 2004) avait augmenté au cours des trois années séparant les sondages.

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES UNIVERSITÉS DES MARITIMES DE 1999 EN 2004,
CINQ ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE - FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

ENDETTEMENT ÉTUDIANT

Bien que certains diplômés aient fait des progrès importants dans le remboursement de la dette accumulée pour financer leurs études, cinq ans après l'obtention de leur diplôme un grand nombre avait encore une dette considérable.

Financement du diplôme obtenu en 1999

Pour financer leur diplôme obtenu en 1999, 56 % de tous les diplômés avaient emprunté de l'argent auprès d'une ou de plusieurs sources. Au moment de l'obtention de leur diplôme, ils avaient accumulé une dette moyenne de 20 290 \$ en prêts provenant de toutes les sources; en 2001 leur dette était de 15 581 \$ et en 2004 de 9 252 \$ (figure 7). Au cours des cinq années suivant l'obtention du diplôme, les diplômés avaient réduit leur dette globale moyenne de 11 038 \$ (une réduction de 54 %) et 39 % des emprunteurs avaient remboursé tous les prêts reçus pour financer le diplôme obtenu en 1999. De plus, la proportion de diplômés ayant une dette d'au moins 30 000 \$ était passée de 17 % à 7 % de tous les emprunteurs.

En 2004, aucune différence notable n'a été constatée dans l'étendue de la dette impayée globale (pour le diplôme obtenu en 1999) selon le sexe, le domaine d'études ou la province de résidence en 2004. Cependant, le niveau de scolarité du diplômé était un facteur déterminant, 54 % des diplômés ayant obtenu un premier grade professionnel, une maîtrise ou un doctorat, n'avaient aucune dette par comparaison avec 37 % des bacheliers. Cette différence est probablement influencée par le revenu plus élevé des diplômés détenteurs d'un grade supérieur que des bacheliers.

Ceux qui avaient emprunté dans le cadre des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants (44 % de tous les diplômés) avaient accumulé une dette moyenne de 19 647 \$ au moment de l'obtention de leur diplôme en 1999 (figure 7); cinq ans plus tard, ils avaient remboursé 9 357 \$ ou 48 % de leur dette. Vingt-neuf pour cent avaient remboursé les prêts gouvernementaux. La proportion des diplômés ayant une dette d'au moins 30 000 \$ pour des prêts provenant de sources gouvernementales était passée de 16 % en 2001 à 6 % en 2004.

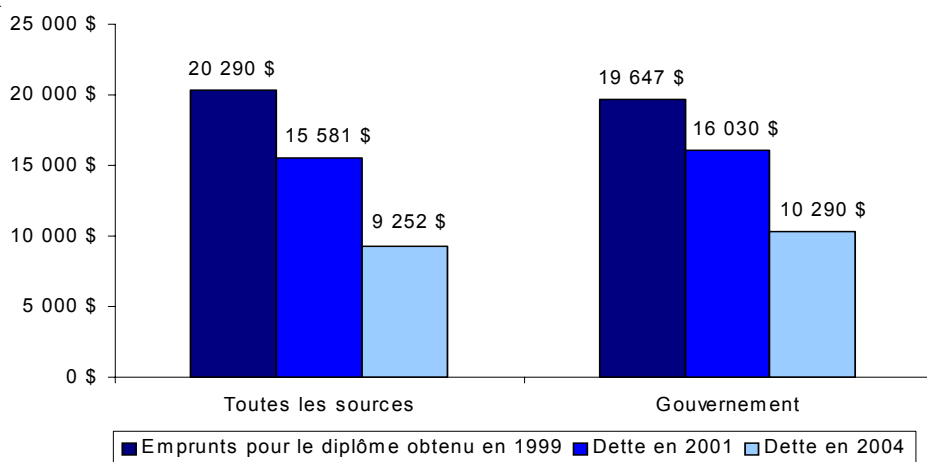
Notons que 58 % des diplômés ayant emprunté directement auprès de banques ou d'autres établissements financiers avaient complètement remboursé les prêts reçus par comparaison avec 29 % de ceux qui avaient emprunté auprès du gouvernement. Ceci explique en grande partie pourquoi la dette moyenne impayée pour les prêts provenant de toutes les sources est légèrement inférieure à la dette pour les prêts provenant des seules sources gouvernementales.

Endettement global – financement du diplôme obtenu en 1999 et/ou des études ultérieures

Pour avoir une image complète de la façon dont les diplômés de 1999 font face à la dette accumulée pour financer leurs études, il faut également tenir compte de toutes les dettes accumulées pour financer les études entreprises après 1999. Au total, 67 % de tous les diplômés ont emprunté pour financer le diplôme obtenu en 1999 et/ou les études ultérieures après 1999.

La figure 8 illustre la situation de l'endettement global de tous les emprunts des diplômés auprès de toutes les sources en vue de financer le diplôme obtenu en 1999 et/ou les études entreprises par la suite. En 2001, les emprunts des diplômés totalisaient 24 057 \$ et les remboursements 4 686 \$ (19 %). En 2004, les emprunts avaient augmenté quelque peu pour atteindre un total de 25 832 \$, mais les diplômés avaient alors remboursé 11 216 \$ (43 %). En 2004, 30 % des diplômés qui avaient fait des emprunts pendant l'une des deux périodes ou pendant les deux périodes avaient remboursé leurs dettes. Toujours en 2004, 17 % de ceux qui avaient emprunté pendant l'une des deux périodes ou pendant les deux périodes avaient des dettes d'au moins 30 000 \$.

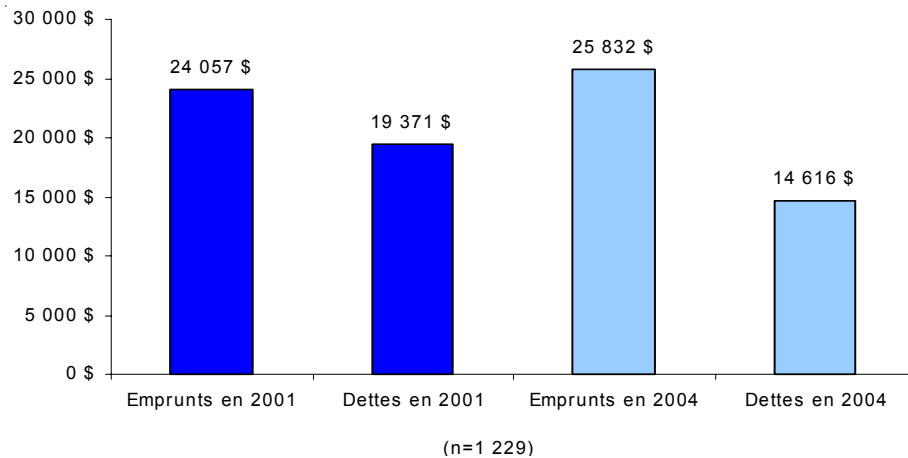
Figure 7
État des prêts parmi les diplômés ayant emprunté pour financer le diplôme obtenu en 1999



(n=1 154)

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES UNIVERSITÉS DES MARITIMES DE 1999 EN 2004,
CINQ ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE - FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

Figure 8
État de la dette (toutes les sources combinées) parmi les diplômés ayant emprunté pour financer leur diplôme obtenu en 1999 et/ou les études entreprises après 1999



En 2004, aucune différence notable n'a été constatée dans l'étendue de la dette impayée globale selon le sexe ou la province de résidence cette année-là. Cependant, le niveau de scolarité du diplômé était un facteur déterminant, 46 % des diplômés ayant obtenu un premier grade professionnel, une maîtrise ou un doctorat n'avaient aucune dette par comparaison avec 28 % des bacheliers. Cette différence est probablement influencée par le fait que les détenteurs d'un grade supérieur étaient moins susceptibles d'être retournés aux études et que, par conséquent, ils avaient accumulé une dette globale inférieure et aussi par le fait que leur revenu était supérieur à celui des bacheliers.

Par comparaison avec la moyenne des diplômés de 1999, les diplômés en sciences agricoles et biologiques (53 %) et en professions de la santé (53 %) étaient considérablement plus susceptibles d'avoir emprunté au moins 30 000 \$ pour financer leurs études pendant l'une des deux périodes ou pendant les deux périodes concernées. Ceci est probablement dû au fait que les diplômés de

ces domaines d'études sont retournés aux études en plus grand nombre. D'un autre côté, les diplômés en éducation (17 %) étaient moins susceptibles que le diplômé moyen d'avoir emprunté un montant aussi élevé. Par comparaison avec l'ensemble des diplômés, en 2004, les diplômés en sciences agricoles et biologiques étaient considérablement moins susceptibles

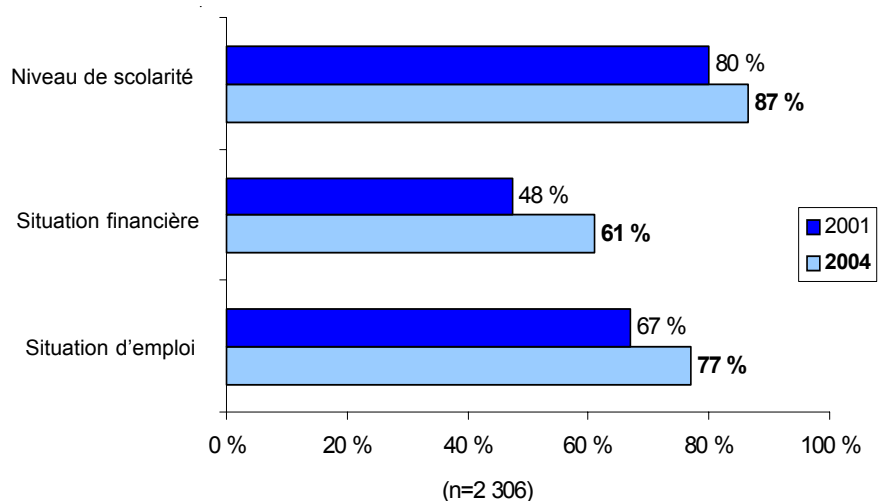
(20 %) d'avoir remboursé leurs dettes alors que les diplômés en éducation étaient considérablement plus susceptibles (43 %) de l'avoir fait.

Le rapport intégral inclura une étude complète de l'endettement étudiant, incluant l'examen du fardeau de la dette.

POINTS DE VUE DES DIPLÔMÉS

Les gains réalisés par les diplômés sur le marché du travail, dans la poursuite de leurs études et le remboursement de leurs dettes, se reflètent clairement dans leurs réponses aux questions sur leurs points de vue généraux cinq ans après l'obtention de leur diplôme (figure 9). La comparaison des réponses obtenues en 2001 avec les réponses obtenues en 2004 sur le degré de satisfaction des diplômés par rapport à leur niveau de scolarité, à leur situation financière et à leur situation d'emploi révèle dans l'ensemble une satisfaction accrue.

Figure 9
Pourcentage de tous les diplômés se disant satisfaits ou très satisfaits (4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5 où 1 = très insatisfait et 5 = très satisfait) de la situation actuelle dans les domaines indiqués



SITUATION DES DIPLÔMÉS DES UNIVERSITÉS DES MARITIMES DE 1999 EN 2004,
CINQ ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE - FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

Entre les deux sondages tenus deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme, la proportion de diplômés se déclarant satisfaits ou très satisfaits de leur niveau de scolarité a augmenté de sept points de pourcentage (87 %) et la proportion indiquant le même degré de satisfaction par rapport à leur situation d'emploi a augmenté de 10 points de pourcentage (77 %). Parmi les trois aspects mentionnés, c'est leur situation financière qui les satisfaisait le moins. En 2001, 48 % des diplômés se disaient satisfaits ou très satisfaits de leur situation financière; en 2004, 61 % indiquaient le même niveau de satisfaction (une hausse de 13 points de pourcentage).

En 2004, 80 % de tous les diplômés étaient d'accord avec l'énoncé selon lequel leur expérience universitaire valait l'investissement financier exigé (évalué de 1 à 5) ou 5 sur une échelle de 1 à 5 = ne vaut pas du tout la peine et 5 = vaut

largement la peine) et 87 % étaient d'accord que l'expérience valait l'investissement personnel en temps dans les cours et les études.

CONCLUSION

Les faits saillants présentés ici montrent que la situation générale du diplômé moyen de la promotion de 1999 a changé sur de nombreux fronts depuis l'entrevue de 2001. La plupart des diplômés sont retournés aux études, souvent pour des raisons liées à l'amélioration de leur employabilité. Ils sont maintenant plus susceptibles d'avoir un emploi plus stable et mieux rémunéré et ils ont considérablement réduit leurs dettes d'études. Il est donc peu étonnant que ces tendances générales aient été accompagnées par une plus grande satisfaction des diplômés par rapport à ces aspects de leur vie.

Cependant, « le diplômé moyen » ne représente pas tous les diplômés – les faits saillants présentés ici confirment qu'il existe encore certains écarts dans les succès généraux des diplômés selon, entre autres facteurs, le sexe, le grade obtenu, le domaine d'études et la province ou la région de résidence.

Bien que tous les groupes aient montré des gains, dans bien des cas ceux-ci n'étaient pas suffisants pour éliminer les différences enregistrées deux ans après l'obtention du diplôme. Il est donc important pour le lecteur de comprendre que les réalisations de l'ensemble des diplômés de 1999 cachent des différences importantes selon ces facteurs et selon d'autres variables. Le rapport intégral étudiera ces différences afin d'élucider quels sont les facteurs importants sous-jacents aux différences entre les résultats; le rapport examinera aussi les tendances concernant la mobilité des diplômés et le fardeau de la dette.

Au sujet du sondage réalisé en 2004 auprès des diplômés des universités des Maritimes de 1999

La CESPM a réalisé un sondage auprès des diplômés des universités des Maritimes de 1999 en 2001 et un autre en 2004. L'échantillon du sondage prélevé après deux ans comprenait 4 202 entrevues; le sous-échantillon longitudinal prélevé au bout de cinq ans comprenait 2 306 entrevues. Le sondage a été réalisé par Les Associés de recherche Ekos et rendu possible grâce à un financement des gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le présent sondage constitue le cinquième réalisé par la Commission auprès des diplômés. Les sondages précédents comprennent : le sondage auprès des diplômés de 1995, effectué un an après l'obtention du diplôme, et les sondages auprès des diplômés de 1996, effectués un an et quatre ans après l'obtention du diplôme. Le sondage auprès des diplômés de 2003 deux ans après l'obtention du diplôme devrait avoir lieu à l'automne 2005.

Analyses statistiques

La marge d'erreur des résultats du présent échantillon de 2 306 diplômés est de $\pm 1,3$ point de pourcentage, 19 fois sur 20. Dans tous les cas, le niveau de confiance déterminant la signification a été établi à 95 %. Toutes les statistiques présentées ont été dérivées de données pondérées (dossier des données longitudinales). Les effets principaux (rapport et données continues) ont été testés à l'aide d'une analyse de variance à un facteur. Les écarts entre les groupes ont été testés à l'aide du test de Student-Neuman-Keuls. Les différences entre les proportions (données ordinales et de catégories) ont été testées à l'aide du chi carré (SPSS version 12.0). Les différences notables ont été déterminées au moyen des résidus types ajustés.

Pour les définitions des catégories analytiques, consulter le Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999, pages 126-134. Le rapport peut être téléchargé à l'adresse www.cespm.ca; on peut également en obtenir des exemplaires en communiquant avec la CESPM au (506) 453-2844, en écrivant à la C. P. 6000, 401-82, rue Westmorland, Fredericton, N.-B., E3B 5H1 ou par courriel à cespm@cespm.ca.

Nota : Dans le but d'alléger le texte, le genre masculin est utilisé pour désigner les personnes des deux sexes.

Pour plus amples renseignements,
veuillez contacter la :

Commission de l'enseignement
supérieur des Provinces maritimes
C.P. 6000, 401-82, rue Westmorland
Fredericton, N.-B. E3B 5H1
Téléphone : (506) 453-2844
Télécopieur : (506) 453-2106
Courriel : cespm@cespm.ca
Site internet : www.cespm.ca